

Bulletin d'information
n° 73 / juin 2011

Bangladesh: syndicaliste enfin libérée!

Après quatre mois et demi de détention illégale, Mushrefa Mishu, présidente du syndicat bangladais des ouvrières du textile GWUF, a enfin été remise en liberté. Comme nous l'avons rapporté, elle a été arrêtée par surprise à mi-décembre, peu après le début de manifestations massives organisées par les ouvrières du textile parce que les employeurs ne leur avaient pas, comme promis, versé le nouveau salaire minimum. Les mauvais traitements subis en détention et le refus de lui remettre les médicaments dont elle avait besoin ont rapidement détérioré l'état de santé de Mushrefa Mishu, qui a dû être hospitalisée. Si elle a séjourné sous bonne garde à l'hôpital, elle n'y a toutefois pas bénéficié de la thérapie requise.

Après l'arrestation de Mushrefa Mishu, le Gouvernement bangladais a reçu des milliers de courriels de protestation. Le SOLIFONDS et nombre de ses donateurs et donatrices ont soutenu la campagne du GWUF visant à obtenir sa libération. La syndicaliste a d'ailleurs tenu à exprimer sa reconnaissance pour ce vaste mouvement de solidarité: «Je vous remercie du fond du cœur de votre appui et d'avoir exigé ma libération. Vous savez que j'ai été libérée le 28 avril et que je me trouve à présent dans un hôpital de Dacca. Vous avez beaucoup fait pour moi. Nous devons nous attacher à lutter ensemble et à nous soutenir mutuellement; vous l'avez démontré par votre solidarité. Je dois à présent me préparer à combattre sur le terrain juridique une accusation fallacieuse que le gouvernement et les entreprises du textile ont portée contre moi, et je dois avant tout recouvrer ma santé. Je vous réitère mes remerciements et vous prie de les transmettre à toutes vos amies et à tous vos amis qui ont lutté pour ma libération et les droits des ouvrières du textile.»

SOLIFONDS
Quellenstrasse 25
Case postale
CH-8031 Zurich
Tél. 044 272 60 37
Fax 044 272 11 18
mail@solifonds.ch
www.solifonds.ch
CP 80-7761-7

Action de soutien

Inde: attaqué sur le front des salaires, le groupe suisse Holcim joue la montre



Les profits pour Holcim, des salaires de misère pour les ouvriers...

Photo: Le Temps

Dans l'Etat indien du Chhattisgarh, les ouvriers de la cimenterie ACC-Holcim et leurs proches mènent depuis début avril une action de protestation illimitée. A Jamul, les familles et les personnes qui les soutiennent occupent l'esplanade devant l'entrée de l'usine. Quant aux ouvriers, ils se joignent aux occupants après le travail. Le 28 avril, sur les 1200 employés, 1000 sont restés chez eux, parvenant pratiquement à stopper la production.

Les raisons de cette protestation sont fort simples: trois quarts des ouvriers de la cimenterie touchent des salaires de misère. Au lieu de bénéficier de contrats fixes, ils sont engagés comme travailleurs temporaires et ne reçoivent qu'une fraction du revenu des employés fixes.

C'est le groupe suisse Holcim, l'un des leaders mondiaux du ciment, qui est responsable de cette situation. En 2005, il a racheté les deux principaux producteurs indiens de ciment, Associated Cement Companies Ltd. (ACC) et Ambuja Cement, et s'est ainsi hissé au deuxième rang du marché florissant que représente le secteur du ciment en Inde. Holcim s'efforce pourtant de véhiculer l'image d'un employeur conscient de ses responsabilités: sur son site internet, il affirme vouloir améliorer la qualité de vie de ses employés, de leurs familles et des communautés vivant à proximité de ses entreprises. Dans le Chhattisgarh, il fait exactement le contraire et le dumping salarial qu'il pratique foule au pied la législation indienne. Ses agissements ont d'ailleurs déjà été condamnés en deuxième instance. La Cour suprême du Chhattisgarh a en effet constaté que les contrats temporaires sont des contrats fictifs et a enjoint à Holcim de conclure des contrats fixes de travail. Se refusant à obtempérer, le groupe a interjeté un recours afin de gagner du temps.

«Nous avons besoin de votre solidarité pour que Holcim accepte enfin de négocier avec les intérimaires, écrit le syndicat des travailleurs temporaires, Pragatishel Cement Shramik Sangh. Vous pouvez nous soutenir en faisant largement savoir dans votre pays, où le groupe a son siège et où il soigne son image, comment il exploite les ouvriers indiens.» Voilà pourquoi le SOLIFONDS mène une campagne de solidarité pour obliger le géant du ciment à engager enfin ses ouvriers à des conditions équitables.

Holcim – leader du marché mondial, mais pas des droits syndicaux

La multinationale suisse Holcim compte parmi les leaders mondiaux du ciment. En 2010, elle employait quelque 80 000 personnes dans 70 pays et son chiffre d'affaires se montait à 21 milliards de francs.

Fondée en 1912 sous le nom de Holderbank par la famille Schmidheiny, qui détient aujourd'hui encore le plus grand lot d'actions, l'entreprise a rapidement étendu ses activités au monde entier, dont l'Afrique du Sud sous l'apartheid. En 2001, elle a changé de nom pour devenir Holcim.

Holcim s'attache à soigner son image en termes de durabilité et de responsabilité sociale. Ayant signé le Pacte mondial, le groupe se voit attribuer de bonnes notes par l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). En matière syndicale, son évaluation est toutefois loin d'être aussi positive.

Les syndicats relèvent certes que le dialogue social fonctionne bien avec Holcim en Europe, car le taux de syndicalisation y est élevé et que les employés sont couverts par les conventions collectives de travail. Ils critiquent cependant les agissements du groupe sur d'autres continents : Holcim affirme appliquer les conditions de travail locales, mais ne s'engage pas expressément à respecter partout dans le monde les principales normes de l'Organisation internationale du travail (OIT), en particulier la liberté d'organisation et le droit à des négociations collectives. Les syndicats accusent Holcim de remplacer systématiquement, non seulement en Inde mais aussi en Amérique latine, les contrats fixes par des contrats temporaires, afin de baisser les salaires.

Au Guatemala, un conflit oppose aussi le groupe à la population autochtone. Dans ce pays, Holcim possède 20% de la société Cementos Progreso et exerce apparemment une influence prépondérante au sein de la direction. La population autochtone refuse l'implantation d'une nouvelle cimenterie et accuse l'entreprise d'enfreindre le droit de participation dont la population bénéficie conformément aux conventions de l'OIT. Des groupes armés, au sein desquels on a identifié des employés de Holcim, s'en sont pris à plusieurs reprises aux communautés autochtones.

Inde : des années de lutte pour plus d'équité chez Holcim

Le conflit dans les cimenteries indiennes ne date pas d'hier. Les travailleurs temporaires, regroupés au sein du syndicat Pragatishel Cement Shramik Sangh (PCSS), luttent depuis plus de vingt ans pour des contrats fixes. En effet, sur les quelque 1200 ouvriers d'ACC-Holcim à Jamul, seuls 300 ont un poste fixe. Les autres, dont certains depuis plusieurs décennies, sont titulaires d'un contrat de travail intérimaire passé avec d'autres sociétés. Touchant 2,17 dollars par jour, ils gagnent trois fois moins que les employés fixes. De telles pratiques étant illégales, le syndicat a entamé, il y a près de dix ans, une action en justice contre la cimenterie. Une convention tripartite, conclue entre le fabricant de ciment, les syndicats et le gouvernement, interdit en effet depuis 1978 le travail temporaire ou le louage de main-d'œuvre dans ce secteur. De tels postes ne sont autorisés que dans la manutention des matières premières, les intérimaires devant toutefois toucher le même salaire que les employés fixes. Malgré cette convention, plus de 70% des ouvriers qui travaillent dans les cimenteries de l'Etat du Chhattisgarh, dont les grandes réserves de calcaire stimulent le développement de cette industrie, sont engagés par des intermédiaires.

Il y a cinq ans, la cour industrielle du Chhattisgarh a décrété que le travail de la main-d'œuvre louée par ACC se fondait sur des contrats fictifs et que les ouvriers concernés devaient bénéficier de contrats fixes. Le tribunal a en outre condamné l'entreprise à réintégrer les ouvriers licenciés pendant l'action judiciaire, qui a duré plusieurs années. ACC, désormais propriété de Holcim, a recouru contre ce jugement. En mars dernier, la Cour suprême du Chhattisgarh a cependant confirmé la décision rendue en première instance, réaffirmant que les contrats de louage étaient fictifs. Cette sentence revêt une importance capitale, puisqu'elle constate que la multinationale suisse applique une politique d'engagement inéquitable en exploitant davantage ceux de ses ouvriers qui sont le moins bien payés. Rejetant le jugement, ACC-Holcim a choisi de faire traîner l'action en justice.

Contrevenant à la législation indienne dans d'autres domaines encore, le groupe Holcim a figuré en 2008 parmi les nominés au prix Public Eye Awards, prix qui « récompense » les entreprises les plus irresponsables. On lui reproche notamment d'acquiescer des terrains en contournant la politique légale de réaménagement et de réinstallation, qui prévoit le versement d'une indemnité financière aux paysans et leur droit à un emploi. Relevons que les paysannes et les paysans doivent en outre faire face à une grave pénurie d'eau depuis que l'industrie du ciment accapare celle qu'ils utilisaient pour irriguer leurs champs.

Afin de soutenir la lutte du syndicat des travailleurs temporaires pour des conditions d'engagement correctes, il importe de faire également pression sur la multinationale du ciment ici en Suisse. Le SOLIFONDS et MultiWatch – toujours en contact avec Unia, l'Internationale des travailleurs du bâtiment et du bois (IBB) et la Fédération des syndicats des travailleurs de la chimie, de l'énergie et des mines (ICEM) – lancent dès lors une campagne de solidarité. Celle-ci vise à attirer l'attention sur la situation des ouvriers intérimaires travaillant chez Holcim en Inde et invite l'entreprise à accepter les jugements des tribunaux et à répondre aux revendications du syndicat PCSS. Ce syndicat nous a écrit ceci : « Pour soutenir notre lutte, menez une campagne chez vous ! »



Travail pénible et mal payé dans l'industrie indienne du ciment, pourtant en plein essor. Photo: Businessline

Quand résister à Holcim devient un crime

Représentant d'une organisation paysanne qui s'oppose à l'extension de l'entreprise Holcim-Ambuja à Ravan, Bhagwati Sahu a été arrêté le 18 mai. Il est accusé d'avoir attaqué et détourné un membre du service de sécurité de l'entreprise, alors qu'il se trouvait loin des lieux de ce prétendu crime. Voilà un exemple des moyens mis en œuvre pour criminaliser la résistance des ouvriers et des paysans. Reprochant à Holcim d'accaparer toujours plus leurs pâturages, les paysans se sont alliés avec les ouvriers temporaires pour faire front commun face au géant du ciment.

Pakistan : ils démantèlent les vieux cargos au péril de leur vie



Des conditions de travail extrêmement précaires dans la démolition navale. Photo : REUTERS/Amit Dave

mètres, 132 parcelles ont été délimitées où les cargos viennent s'échouer sur le sable. Les ouvriers qui les démantèlent pièce par pièce travaillent dans des conditions extrêmes. «Cela équivaut à de l'esclavage : des salaires de plus en plus bas pour de longues journées de travail, aucune mesure de sécurité, aucune structure sanitaire, pas d'eau potable et pas de logement digne de ce nom», nous écrit Nasir Mansoor de la fédération syndicale pakistanaise (National Trade Union Federation, NTUF). De plus, les entreprises ne versent pas d'indemnité en cas d'accident. Ceux-ci sont pourtant fréquents : au cours du premier semestre de 2010, les accidents du travail survenus à Gadani ont coûté la vie à 21 ouvriers et 300 ont été gravement blessés. Aucun service de secours ne se trouvant sur place lors d'un accident récent, c'est en camion que le blessé a été conduit à l'hôpital le plus proche... qui se trouve à plus de trois heures de route.

L'Organisation internationale du travail (OIT) a, quant à elle, classé la démolition de cargos sur les plages d'Asie parmi les emplois les plus dangereux. Chaque jour, des ouvriers perdent la vie dans des accidents graves ou sont condamnés à l'invalidité, car il arrive que de lourdes plaques d'acier se détachent et tombent ou que des résidus de mazout explosent sous l'effet des chalumeaux. Les travailleurs sont en outre exposés à des produits nocifs, comme l'amiante et des métaux lourds, ainsi qu'à des vapeurs toxiques. Les armateurs européens, dont des sociétés sises en Suisse, profitent en effet du dernier voyage de ces épaves pour se débarrasser de divers déchets toxiques.

Les ouvriers des chantiers pakistanaise de démolition navale tentent depuis quelque temps de s'organiser. Il y a deux ans, ils ont fondé un syndicat et l'ont fait enregistrer. Les entreprises ont alors usé de leur influence auprès des autorités et obtenu, pots-de-vin à l'appui, l'annulation de cette inscription. Lorsqu'ils manifestent pour leurs droits, les travailleurs s'exposent aux coups de matraque de la police et des forces de sécurité des chantiers navals. Tous les moyens sont bons pour empêcher la création d'un syndicat. La NTUF s'est dès lors adressée au SOLIFONDS pour lui demander de l'aide. En collaboration avec les ouvriers des chantiers de démolition, elle prévoit de mener ces prochains mois une intense campagne régionale et nationale pour faire reconnaître le syndicat de ces travailleurs.

Les ouvriers qui démantèlent les navires en bout de course sur les plages d'Asie du Sud figurent parmi les plus exploités du monde. Au Pakistan, ils essaient depuis un certain temps déjà de fonder un syndicat, mais tout est mis en œuvre pour les en empêcher. Les cargos destinés à la casse sont le plus souvent conduits en Asie du Sud. Pesant des tonnes, ces mastodontes vont s'échouer sur les plages de Chittagong au Bangladesh, d'Alang en Inde ou de Gadani au Pakistan, où ils sont démantelés à la main, en l'absence de l'infrastructure requise par une telle démolition. C'est une véritable aubaine pour les propriétaires : les entreprises de démolition d'Asie paient jusqu'à dix fois plus la tonne d'acier que les sociétés européennes de recyclage.

A Gadani (Pakistan), ville située à 45 kilomètres de Karachi, environ 15 000 personnes travaillent dans la démolition de navires. Sur la plage longue de 10 kilo-

Démantèlement et respect des normes écologiques et sociales.

Depuis quelque temps, environ 600 navires ont été démantelés chaque année en Asie, et ce nombre pourrait augmenter au cours des années à venir, car les pétroliers à simple paroi, soit la majorité d'entre eux, ne sont plus autorisés à sillonner les mers.

La Shipbreaking Platform, créée par des organisations écologistes et de défense des droits des travailleurs, souligne qu'il serait possible de démolir tous ces navires dans des conditions sûres et dans le respect de l'environnement, tout en créant des emplois. «Or la plupart des propriétaires ne cherchent qu'à maximiser leurs profits et préfèrent donc vendre les cargos hors d'usage aux entreprises de démolition sises dans des pays où les législations sur le travail et la protection de l'environnement sont peu sévères, voire inexistantes.» Voici les principes préconisés par la plateforme :

1. **Syndicats.** En s'organisant, les travailleurs peuvent obtenir des conditions de travail meilleures et plus sûres.
2. **Décontamination.** Avant le démantèlement des navires, tous les gaz et matériaux toxiques doivent être éliminés dans les règles.
3. **Environnement.** Les navires ne peuvent être démantelés que dans un environnement sécurisé et non pas sur une plage, comme c'est le cas en Asie.
4. **Fonds de démolition.** Pour qu'ils n'externalisent pas le coût élevé de la déconstruction, les propriétaires de navires doivent alimenter un fonds qui servira à la financer.
5. **Navires propres.** Lors des révisions et, surtout, pour la construction, on utilisera uniquement des matériaux respectueux de l'environnement.
6. **Droit international.** Des normes plus sévères adoptées dans le cadre de l'ONU et de l'OIT doivent mettre fin au mode de démolition irresponsable pratiqué jusqu'ici.

On pourrait penser que ces solutions vont de soi. C'est oublier que le profit prime hélas sur l'homme et la nature.

Source : www.shipbreakingplatform.org

**Merci de votre solidarité
avec les ouvriers de Holcim
et de la démolition navale
en Inde et au Pakistan!**

« Brisons le silence! Solidarité! »

C'est par cet appel, qui a retenti en Algérie, que nous avons lancé en mars une action pour soutenir les mouvements populaires en Afrique du Nord. Contrairement à nos habitudes, nous n'étions alors pas en mesure de spécifier à quoi allait servir notre appui, car le Maghreb était encore en ébullition : « On est débordé! Tout cela nous dépasse. » Voilà ce que nous répondaient les organisations et les personnes avec qui nous étions en contact. Nul n'était en mesure de formuler une demande précise.



Le message des chômeurs qui manifestent en Tunisie est sans équivoque: «Chômage dégage!»

Photos: Stéphane Enjalran

représente un défi énorme après des décennies de dictature. Or, tandis que l'avenir de la révolution est en jeu, les organisations populaires manquent de ressources financières.

Le SOLIFONDS a pu leur venir en aide: il a versé quelques milliers de francs à l'Union des diplômé-e-s chômeur/euses (UDC), qui a joué un rôle central durant tout le soulèvement et qui a largement contribué à la chute de Ben Ali ainsi qu'au premier gouvernement de transition. Grâce à notre soutien, l'union a pu pour la première fois mobiliser largement ses troupes à l'occasion du 1^{er} Mai: des délégations sont venues de tous les coins du pays, afin de manifester pour la démocratie, la justice sociale et des emplois ainsi que pour prévoir les activités futures de l'UDC.

Les nouveaux emplois dont la Tunisie a besoin de toute urgence – et qui sont au cœur des revendications des chômeurs – ne pourront être créés que si le pays réoriente son économie afin de la mettre au service de la population. C'est ce type de politique économique autonome que prône le Rassemblement pour une alternative internationale du développement (RAID). Dans un premier temps, le RAID a lancé en février une campagne internationale demandant l'annulation de la dette extérieure tunisienne. A son avis, cette dette est illégale, car contractée par la dictature de Ben Ali. Ces prochains mois, le RAID entend diffuser au sein de la population tunisienne des informations sur la dette et sur son projet de l'annuler. En cette période de changement, il souhaite ainsi mobiliser un large soutien en faveur d'une autre économie. Le SOLIFONDS a également apporté une aide très attendue à cette action.

* Les comptes rendus du voyage en Tunisie (ceux d'Urs Sekinger en allemand et ceux de la délégation en français) peuvent être consultés sur le site www.solifonds.ch ou commandés auprès du SOLIFONDS.

Manifestations, grèves – les choses bougent en Algérie

Bien qu'elle ne fasse pas la une des médias mondiaux, la protestation sociale continue de secouer l'Algérie. Le 20 mars, les enseignantes et les enseignants intérimaires ont dressé un camp face au palais présidentiel. Lassés des fausses promesses du ministre de l'Education, ils ont annoncé vouloir poursuivre leur action jusqu'à ce que le président satisfasse leur revendication: des contrats fixes de travail. Ils ont largement obtenu gain de cause fin avril. C'est là un franc succès pour le Syndicat national autonome des personnels de l'administration (SNAPAP).

Le 9 mai, les employés publics communaux, regroupés au sein du SNAPAP, ont lancé une grève illimitée. Depuis, l'administration de milliers de communes est paralysée. Les grévistes exigent un salaire qui permette de vivre.

L'entreprise nationale du pétrole (SONATRACH) et celle de l'électricité et du gaz (SONELGAZ) doivent aussi faire face à des grèves et à des protestations. A mi-mai, ce fut au tour des médecins et du personnel de la santé de débrayer.

Actuellement, c'est le syndicat du personnel de la compagnie aérienne Air Algérie qui se révolte. Les employés menacent de faire grève si l'union syndicale UGTA, à la botte du gouvernement, ne reconnaît pas leurs organes élus démocratiquement et si le directeur général continue d'appliquer les plans de restructuration sans en parler avec le personnel.

Affichant un minimum d'ouverture au dialogue, le gouvernement tente en réalité de réprimer les protestations: les rassemblements des comités de chômeurs sont dispersés dans la violence, les bureaux syndicaux dévastés et les ordinateurs confisqués. La répression est parfois plus ciblée. Le 19 avril, Ahmed Kerroumi, professeur à l'Université d'Oran et membre de la section locale de la Coordination nationale pour le changement et la démocratie, a disparu. Son corps sans vie a été retrouvé cinq jours plus tard, et on ignore toujours les circonstances de sa mort.

Malgré la répression, l'Algérie est en mouvement et connaîtra bientôt de profonds changements. Selon le SNAPAP, il ne peut en être autrement.

Edition: «Fonds de solidarité pour les luttes de libération sociale dans le tiers monde»
 Rédaction: Urs Sekinger, Yvonne Zimmermann
 Traduction: Milena Hrdina, Moutier
 Impression: printoset, Zurich